Pas de divorce dans la Caroline du Sud.

Presse Associée.

Columbia, Caroline du Sud, 1er octobre—La Caroline du Sud est le seul Etat de l'Union Américaine n'ayant pas de loi de divorce, et il n'en a jamais eu.

La convention constitutionnelle a adopté ce matin, après une lutte des plus vives, par 86 voix contre 49, une clause de la constitution défendant le divorce, pour quelque cause que ce soit, et ne permettant pas de reconnaître les divorces accordés dans les autres Etats.

Les Apaches.

Presse Associée.

Albuquerque, Nouveau Mexique, 1er octobre—James Cornell, un chercheur d'or et un fermier bien connu, a été tué par quelques indiens Apaches embusqués; ces rénégats rodent dans les montagnes du voisinage.

Réunion de la Législature du Texas.

Presse Associée.

St Louis, 1er octobre—Une dépêche spéciale d'Austin, Texas, au *Post Dispatch* de St-Louis dit que les membres de la législature du Texas se sont réunis à midi.

Dans son message, le gouvernement passe en revue les lois de l'Etat contre les batailles de boxe, appelle l'attention sur les erreurs qu'elles contiennent et conclut ainsi: Toutes les personnes ont été prévenues que la bataille entre Corbett et Fitzsimmons ne serait pas permise, et que ce qui a été fait par ses organisateurs l'a été avec pleine responsabilité pour les conséquences.

L'intérêt public exige que cette exhibition soit empêchée. Il est proposé de réunir une masse de vauriens et de joueurs réprouvés par le Mexique et les territoires, et de faire dans l'Etat du Texas une insulte indigne à la décence publique.

Contre cette exhibition, les instincts et la fierté du peuple se révoltent, et votre prompte action épargnera cette ignominie et cette honte.

Le gouverneur recommande de qualifier crime une bataille sans gants. Il y a dans les couloirs de nombreux visiteurs de Dallas, et leurs leaders prétendent être certains d'un nombre suffisant de votes pour repousser la clause spéciale d'application immédiate en cas de nécessité.

Il n'y a que trois sénateurs opposés à cette clause spéciale.

Plusieurs lois sévères contre les prize-fights ont été présentées, et les deux chambres se sont ajournées jusqu'à demain matin.

Le Commandement de l'Armée des Etats-Unis

Presse Associée.

Washington, 1er octobre—L'ordre ministériel nommant le général Miles au commandement de l'armée des Etats-Unis est toujours retenu, pour des raisons qu'on ne peut deviner: le secrétaire Lamont refusant de donner aucune information à ce sujet.

Le quartier général de l'armée était désert ce matin; les ouvriers commençaient les préparatifs dans les appartements occupés autrefois par le général Schofield.

Le général Ruger, qu'on suppose devoir succéder au général Miles dans le commandement du département de l'est, a tenu une longue consultation avec le secrétaire Lamont, aujourd'hui.

Le cas du capitaine Armes.

Presse Associée.

Washington, 1er octobre — Tout indique maintenant que le secrétaire Lamont ne prendra aucune mesure dans le cas du capitaine Armes, jusqu'au moment où la cour aura rendue une décision sur l'habeas corpus demandé, samedi prochain.

Un rapport du juge avocat général sera présenté pour soutenir la légalité de la mesure prise par le général Schofield en faisant arrêter le capitaine Armes, et si la cour l'approuve, il est probable qu'un ordre sera donné pour la réunion d'une cour martiale.

Le choléra au Japon.

Presse Associée.

San Francisco, 1er octobre—Le steamer City of Pekin est arrivé aujourd'hui de la Chine et du Japon, et s'est rendu immédiatement à la quarantaine.

Il a quitté Yokohama il y a vingt-et-un jours. Le choléra y faisait des ravages. On y craint que la maladie ne se prolonge fort avant dans l'hiver.

Dans le nord du Japon la situation n'a guère changée; environ le même nombre de décès sont annoncés tous les jours, et il n'y a aucun signe de décroissance.

La gelée dans le Mississipi.

Presse Associée.

Water Valley, Mississipi, 1er octobre—Le froid le plus intense à cette saison depuis de longues années a été ressenti à Water Valley dans la nuit de samedi.

La gelée de dimanche a été suffisante pour détruire tous les végétaux tendres. C'est la gelée la plus hâtive depuis longtemps.

De Chicago à Dallas en bicycle.

Presse Associée.

Atlanta, Georgie, 1er octobre.

AUJOURD'HUI sont arrivés à Atlanta James F. Faget et Harry Griffin, le "Tandem du Chicago Chronicle," après avoir parcouru sur leur machine la distance de 1000 milles qui sépare Chicago d'Atlanta. D'après M. Faget, ils ont été en route un peu plus de deux semaines, mais leur temps de marche, à part les arrêts, a été de neuf jours et demi, ce qui est remarquable étant donné le mauvais état des chemins.

Les deux jeunes gens ne resteront que quelques jours à Atlanta. Ils se rendront à la Nouvelle-Orléans, puis à Galveston, et ensuite à Dallas où ils espèrent arriver à temps pour la grande bataille entre Corbett et Fitzsimmons.

Mort du professeur Blake.

Presse Associée.

New York, 1er octobre—Une dépêche de New Haven, Connecticut, annonce la mort à Hampton du professeur Eli Whitney Blake, aujourd'hui. M. Blake était un ancien professeur de physique à l'université Brown.

La gelée dans le Tennessee.

Presse Associée.

Nashville, Tennessee, 1er octobre—On annonce des gelées ce matin de beaucoup de partie du centre du Tennessee. Sur les pentes des monts du Cumberland la gelée a été sévère et désastreuse.

DERNIERE HEURE.

La situation à Cuba.

L'Espagne devra faire de grandes concessions si elle veut conserver l'île.

Presse Associée.

Londres, 2 octobre—Dans une longue lettre de la Havane publiée par le *Times*, le correspondant dit que plus il demeure à Cuba plus il a une haute opinion des Cubains, et plus forte est devenue sa conviction qu'une grande mesure d'autonomie est nécessaire si l'Espagne désire maintenir la paix dans l'île.

Le sentiment de la population entière, continue-t-il, est contre le système existant. L'Espagne doit en conséquence regarder la situation en face et procéder à des réformes radicales.

Il me semble impossible, cependant, que Cuba comme république indépendante puisse être une nation heureuse et unie.

Le correspondant est convaincu que le point où le gouvernement puisse atteindre les insurgés est dans la fourniture de leur matériel de guerre.

Les rebelles ne peuvent maintenir leurs forces en campagne si les munitions n'arrive pas régulièrement. Si l'Espagne peut empêcher le débarquement des munitions, dit le correspondant en terminant, un coup terrible sera porté à la révolution.

Le mariage du duc de Marlborough et de Mademoiselle Vanderbilt.

Presse Associée.

EN commentant l'engagement du duc de Marlborough et Mademoiselle Consuelo Vanderbilt, le *Truth* d'aujourd'hui s'exprime ainsi:

Les mères anglaises et leurs filles demanderont bientôt protection si le deuxième du panier du marché matrimonial est réservé aux demoiselles américaines.

La manie des titres, inhérente à la race anglo-saxonne, combat en vain contre cette tendance. Mais la question est plus sérieuse aux Etats-Unis. Ce pays doit perdre beaucoup par les accumulations de richesses qui traversent l'Atlantique. Si cela continue, les Etats-Unis feront bien de manufacturer chez eux l'article convoité, car c'est une denrée d'écoulement facile.

L'existence de titres, il est vrai, n'est pas conforme à la simplicité des institutions républicaines, mais en vue du drainage énorme opéré, on peut passer par dessus ces considérations et permettre aux parents d'une jeune fille de lui acheter un titre, pour un million de dollars, par exemple. Le Trésor public se remplirait ainsi et la jeune personne resterait dans son pays.

Mais il y aurait toujours la difficulté de trouver des maris sur le marché national, car les Américains sont aussi opposés à s'enrichir par leurs femmes que les nobles anglais sont en faveur de ce mode de faire fortune.

Par le canal de Manchester.

Presse Associée.

Manchester, Angleterre, 1er octobre—Les membres de la Manchester Cotton Association ont voté une résolution par laquelle ils s'engagent à exiger que tout le coton importé de la Nouvelle-Orléans et de Galveston, pendant la présente saison et à l'avenir, passe par le canal de Manchester.

Volontaires Espagnols.

Presse Associée.

Madrid, 1er octobre—Des volontaires au nombre de 2,200 se sont présentés aujourd'hui dans le but de prendre du service pour Cuba.

Le chef du parti de la réforme cubaine a obtenu aujourd'hui une audience de Sener Castellanos, ministre des colonies, et lui a renouvelé au nom des Réformistes l'assurance de patriotisme et de leur aide pour réprimer l'insurrection de Cuba.

Marchés Divers.

Paris, 1er octobre, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 100 francs 72 1|2 centimes à compte.

Londres, 1er octobre.—Consolidés au comptant 107 11|16, à terme 107 11|16.

Liverpool, 1er octobre, 4:15 p. m.—American middling fair 4 15|32, good middling 4 13|32, American middling 4 23|32, low middling 4 11|16, good ordinary 4 9|16, ordinary 4 3|8.

Liverpool, 1er octobre—Coton spot—Affaires bonnes et les prix plus élevés.

Ventes 12,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation, y compris 10,900 américains. Recettes 2,000 balles.

Futures—fermes à l'ouverture et stables à la clôture.

Livraison en octobre 4 47|64, octobre et novembre 4 45|64, novembre et décembre 4 45|64, décembre et janvier 4 47|64, janvier et février 4 48|64, février et mars 4 49|64, mars et avril 4 50|64, avril et mai 4 52|64, mai et juin 4 53|64, juin et juillet 4 55|64.

Tenders 1700 balles nouveaux registres.

La Salsepareille d'Ayer, envoyant un sang pur au cerveau, développe un esprit sain dans un corps sain.

THEATRES.

Académie de Musique.—C'est, décidément, un grand et franc succès que celui de "A Trip to Chinatown," à l'Académie de Musique. Il y avait, hier et avant-hier, autant de monde que dimanche dans la salle, et les artistes ont été chaleureusement applaudis par le public; surtout, Harry Connor, Mlle Robinson et Wotmark. Ce sont les trois favoris du public.

Grand Opera House—On a beau dire, il n'y a rien de tel que les scènes patriotiques pour enlever le public. Les acteurs qui interprètent "The White Squadron" sont excellents; mais fussent-ils médiocres, ils enlèveraient encore la salle. Nos compliments sincères à l'artiste qui interprète le principal rôle. La pièce a obtenu un beau succès qui durera toute la semaine.

Nous en félicitons M. Greenwald.

St-Charles. — Toujours très amusante, la bouffonnerie qui a pour titre: "A Green Goods Man." Rien de plaisant comme l'odyssée de ce juge de campagne qui se fourvoie dans un monde qu'il ne comprend pas et au milieu duquel il lui arrive nous ne savons combien d'aventures ridicules. Il y a des hors-d'œuvres dans la pièce; il y contribuent puissamment au succès qui se maintiendra jusqu'à samedi soir.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 1er OCTOBRE 1895.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship alle Markomannia, Spruth, Hamboug, via Newport News, Vic.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Arkansas City, Shields, St-Louis.
Natchez, Lesthers, Vicksburg

Arrivages de produits.

VICKSBURG—par steamer Natchez—1599 balles coton 1597 sacs graine coton

ST-LOUIS—par steamer Arkansas City—35 balles coton

Reçu par les chemins de fer

N. O FORT JACKSON & GRAND ISLE—86 sacs ris brut

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. Fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—441 balles coton

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—3779 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & VAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—184 balles coton

NEW ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1063 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1164 balles coton

FAITS DIVERS.

Température du 1er octobre 1895.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
Théâtre du matin	59	12
Midi	68	18
3 P. M.	70	19
6 P. M.	68	19

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—John Eisemann à Mlle Louise Kraenig; John H. Jones à Mlle Mabel Northrop; John Rines à Mlle Joséphine Fomes; Henry Sanas à Mlle Loretta Lux; Ernest Maker à Mlle Jennie Williams; Octave Fontenoan à Mme Veuve Joseph Abella; John A. Dun à Mlle Elisabeth Straitman; Peter Siener à Mlle Louise Boehing; Henry Wall à Mme Veuve Eléonore Levillier; William Bryant à Mlle Mary Brechtel.

NAISSANCES—Mmes Ignatius H. Volts une fille; Daniel D. Moore, une fille; Charles E. Schaber, jumelles; Jno. M. Neff, une fille; Jno. Herg Kenner, une fille; Adam M. Yost, une fille; Albert Wilde, une fille; Louis Gary, une fille; Charles Ferbacher, un garçon; Herbert H. Raynor, un garçon; Jno. S. Becker, un garçon; Albert P. Dominique, Sr, un garçon.

DÉCÈS—Oscar M. Crosier, 8 jours, 5855 Patton; Charles Grand, 36 ans, coin Johnson et Franklin; Mary Weggmann, 15 mois, 622 Josephine; Mme Joseph Ayred, 33 ans, coin Hancock et Delaronde; Johanna Hayes, 44 ans, 2024 Huitième; Ida L. White, 1 mois, 2831 St-Denis; Frederic A. Hill, 1 mois, 920 Indépendance; Thomas Collier, 23 ans, 712 Désirée; Christina Phillips, 28 ans, 548 rue Bolivar; Arthur Taissa, 5 mois, 710 rue Félicité; Vve Hanne Stewart, 82 ans, 2401 Magnolia; Charles Crelas, 66 ans, 765 Royale; Levy Carter, 35 ans, 1318 South Liberty; C. F. Pfeiffer, 52 ans, 363 Sout Franklin; Mme Camille Vreeland, Amelia et Chestnut; Mme Mary Berk, 62 ans, 62 ans, 1317 Canal; Henry Theodore, 24 ans, 1422 Annette; Charles Deffes, 7 jours; Mary Kook, 10 mois, 2723 Urquhart; Joseph Malvey, 35 ans, 918 Ste Marie.

Ventes inscrites au Bureau ce Hypothèques.

L. Houllman à G. S. Hahn et al., un terrain borné par les rues Washington, Sixième, Freret et Howard, $800.

Mme A. Angladère à l'Italo-Americana Home et ad Association, un terrain borné par les rues Hôpital, Dauphine, Quartier et Bourgogne, $3,300.

Mme W. T. Brown et al. à R. E. Demarest, une portion de terre bornée par les rues Ann, Broadway, Andubon et Esther, $1,700.

H. J. Cassard à Mlle C. H. Cassard, un terrain borné par les rues Royale, St-Philippe, Bourbon et Ursulines, $5,400.

Mme H. Thomas à Mme P. A. Perrault, un terrain borné par les rues Anthony, Dumaine, Bienville et Bernadotte, $350.

Cour Civile de District.—Joe Trautman et Cie vs Cannon, Yates et Dryden—$410 31 sur un attachement.

N. J. Brunning vs Mme Eliza B. Wire réclamation de $400 29 sur un compte courant.

La succession de Mme Juliette Hastier a été ouverte.

Première Cour de Police Correctionnelle.—Abner Bernius et Thomas McGittigan—ivresse, bris de paix, injures, langage obscène et violation de l'ordonnance 4782; $300 d'amende ou 360 jours d'incarcération chacun.

Abner Bernius—langage obscène en cour, a de plus été condamné à $25 ou 30 jours.

Celestine Hall et Lulu Johnson—langage obscène et bris de paix; $50 d'amende ou 60 jours de prison.

Joe. Bach, Rose Jones, Becky Hades, Patsy Hasler et Louisa Mason—bataille et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

F. J. Frank, Elijah Gibson, Jno. Gedrick et Jerry Brown—bataille et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

Jackson Britton—vagabondage; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Wm Pinkerton—ivresse, bris de paix et langage obscène; $40 d'amende ou 60 jours d'incarcération.

Les suivants ont été mis sous caution: Annie Scoppel, actes de violence; Geo Hill, effraction et vol; Frank Doyle, attaque à main armée; Robert Watts, blessure; Mme Jno Hoffman, diffamation.

Deuxième Cour de Police Correctionnelle—Wm Dunn, Jr, Paul Heilheim, J. Verheylanhagen, Tom Dolan et Joseph Smith—ivresse et bris de paix; $25 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Tony Verges—cruauté aux animaux; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Maggie Coleman, Amanda Roberts, Willie Douglas, Julia Hinks, Lisa Johnson et Annie King—bris de paix et bataille; $5 d'amende ou 30 jours de prison.

Alice Smith—ivresse et bris de paix; $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Tony Rich, Y. L. Carroll et Violet Francis—langage obscène et bris de paix; $2.50 d'amende ou 30 jours d'incarcération.

Les personnes dont suivent les noms, ont été mises sous caution:

Mary Lynd, alias Sweet, insultes et bris de paix; Chas Hill, larcin; James Lewis, attaque à main armée; Herman Wingfield, blessure.

CONSEIL MUNICIPAL.

La séance régulière du Conseil municipal a eu lieu hier soir sous la présidence du Maire Fitzpatrick.

Vingt deux membres étaient présents.

MESSAGE DU MAIRE.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, le 1er octobre 1895.

Au Conseil.

Les affaires suivantes sont soumises à votre considération et à votre approbation:

1. Rapport du Trésorier de la Ville pour la semaine finissant le 28 septembre 1895.

2. Rapport du commissaire des Edifices Publics montrant le nombre des prisonniers envoyés quotidiennement au travail, du 24 au 30 septembre 1895.

3. Pétition de la National Rice Milling Company pour la continuation des travaux de pavage de la rue Montégut, de Chartres à la levée.

4. Pétition des propriétaires de la rue Nord Liberté protestant contre le pavage proposé de la dite rue pour les raisons énoncées.

5. Communication du secrétaire Farrell du département d'incendie de la Nouvelle Orléans, notifiant le Conseil de la mort du commissaire John F. Simpson, représentant le premier district municipal.

6. Pétition des résidents de couleur et des payeurs d'impôts du troisième ward, demandant l'établissement d'une nouvelle école pour les enfants de couleur de cette partie de la ville.

Respectueusement,
JOHN FITZPATRICK,
Maire.

Après la lecture des rapports de certains fonctionnaires et des comités le Conseil adopte les mesures suivantes:

Renvoi de la discussion de l'ordonnance présentée au Conseil par M. Arcène Périllat, pour la pose de tuyaux souterrains destinés à renfermer tous les fils conducteurs de l'électricité, à la séance prochaine.

Ordonnance prohibant l'emploi du terrain neutre de la rue du Canal, en face de la station, pour un dépôt de charbon.

Résolution transférant $400 du Bureau des Hypothèques au Bureau de l'ingénieur de la Ville.

Permission à L. F. Levy d'ouvrir un débit de liqueurs au numéro 1615 de la rue Orléans.

Ordre au Contrôleur de publier des demandes de soumissions pour le pavage en briques vitrifiées du côté de la rivière de la rue Claiborne, de la rue du Canal à l'avenue des Champs-Elysées.

Pavage des trottoirs de la rue Colombus, de Claiborne à Broad.

Pavage des trottoirs de la rue Nord Hennessy de Canal à Toulouse.

Acceptation de la soumission de la Barber Asphalt Company pour le pavage de la rue South, de Camp à St-Charles.

Acceptation de l'offre de A. J. Christopher pour le pavage des trottoirs du cimetière Lafayette numéro 2; de l'offre de J. Reusch pour le pavage en briques des trottoirs de la rue Peniston, de Tchoupitoulas à Magazine, et de la rue Robert, de St Charles à St-Denis; et de la soumission de Wood et Cie., pour le pavage en nouveaulite de la rue Garfield, de Webster à State.

Ordonnance enjoignant au contrôleur d'annuler un assessement erroné au nom de la Vve Pio del Aville.

Ordonnance enjoignant au Contrôleur de publier des demandes de soumissions pour le pavage en schillinger des trottoirs de la Grande Route St Jean, du Bayou St Jean à la station du chemin de fer d'Orléans.

Ordonnance enjoignant au Contrôleur d'annuler certaines taxes au nom de Mme L. Cardaff et de R. H. Bowles.

Ordre au Contrôleur de réduire un assessement fait par erreur au nom de F. G. Appel.

Annulation d'un assessement fait en double au nom de Mme Gertrude Dies.

Permission à M. A. E. Jamison de faire construire une voie se rattachant à celle de la compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central.

Ordonnance désignant les rues sur lesquelles seront construites les voies de la ligne de l'avenue Tulane, de la compagnie Canal et Claiborne, pour rejoindre le Chemin de la Métairie.

Ordonnance enjoignant au Contrôleur de préparer des plans et des spécifications pour les réparations au Chemin de la Métairie.

Résolution acceptant les soumissions de John McCoy pour le pavage en schillinger des passages sur le terrain neutre de la rue Orléans, de Claiborne au marché Trémé, et pour élever à niveau du terrain neutre de la rue Claiborne, de Canal à Julia.

Ordonnance pour l'installation de lumières électriques aux endroits désignés.

Ordonnances enjoignant au contrôleur de publier des demandes de soumissions cachetées pour les réparations au pavage en asphalte du côté inférieur de l'avenue Howard, de Carondelet au rond-point de Lee; pour le pavage en briques des trottoirs des rues Toledano et Pleasant; pour le pavage en briques des trottoirs de la rue Walnut, du fleuve à la rue Magazine; et pour le pavage en briques des trottoirs de la rue Soniat, de St-Charles à Claiborne.

ORDONNANCES FINANCIÈRES.

Commençant octobre 1895: Salaires du maire et des commissaires, $3,458 58; département des travaux publics, $11,316 66; bureau de police de la ville, $15,416 66; bureau des commissaires d'incendie, $21,037.66.

Commençant septembre 1895: Sommes publics, $396.48; dépenses d'élections, shérif du huitième ward, $15; département des travaux publics, à D. Tranchina, coquilles, $506.25; divers départements, docteur Lorber, $50.

A Charles Spinks et Fils, pavage de l'Avenue Henry Clay, de St Charles à Victor, $2,552 65.

A la Rocette Gravel Paving and Improvement Company, pavage de l'Avenue St Roche, de St Claude à Claiborne, $5,825.27.

M. M. J. Flynn est élu commissaire du Bureau d'Incendie en remplacement de M. John F. Simpson, décédé.

Après la lecture des affaires nouvelles et des pétitions, le Conseil s'ajourne à mardi prochain.

L'Ile de Robinson Crusoé.

Le gouvernement chilien vient de nommer une commission chargée d'étudier le moyen de coloniser la petite île de Juan-Fernandes, située à 700 kilomètres de Valparaiso.

On n'ignore pas que c'est là que vécut Alexandre Selkirk, le véritable Robinson.

La commission envoyée à Juan-Fernandes a constaté que la population de l'île, qui atteignit jusqu'à 159 habitants, n'est plus aujourd'hui que de 29 personnes.

L'abaissement des salaires et les mauvaises conditions de travail ont forcé les colons à aller chercher fortune ailleurs.

Juan Fernandes était jadis une station importante pour la pêche à la baleine. Ce commerce ne donnant plus aujourd'hui que des profits médiocres, les habitants de Juan-Fernandes y ont renoncé.

Ces diverses causes expliquent la rapide décadence de l'île dont Robinson Crusoé avait fait un petit paradis terrestre.

Le seul moyen pratique d'y faire renaître la prospérité serait, au dire de la commission, d'établir un service de bateaux à vapeur régulier entre l'île et le continent.

Un combat peu chevaleresque

Vers dix heures et demie hier matin, une difficulté s'est élevée rue St-Louis au No 11, entre Herman Wingfield et A. Cella au sujet d'une fille d'Eve.

Au cours de la querelle, Cella a été mordu par son adversaire à l'oreille droite, lui causant une pénible blessure qui a nécessité les soins des étudiants de l'hôpital.

Wingfield, arrêté par les agents de police, a été mis sous $100 de caution par le recordor Ancoin.

Transporté à l'hôpital

Thomas Wilson, âgé de 38 ans, l'individu qui, il y a environ huit jours était jeté d'une charrette, a été transporté à l'hôpital hier matin, dans un état très alarmant.

Wilson, après l'accident, a été conduit à son domicile rue Rousseau près Soraparu, et c'est parce qu'on s'est aperçu que s'aggravaient les lésions dont il souffre, que sa famille a cru sage de le livrer aux soins des chirurgiens de l'hôpital.

Le milliardaire Chinois.

Les milliardaires sont à l'ordre du jour, et plusieurs fois la liste a été dressée de ces heureux nababs, lesquels sont généralement Américains.

On n'a pourtant pas parlé de Li-Hung-Chang, le grand chancelier de l'empire chinois, qui a tout l'air de tenir la corde. Il est propriétaire d'immenses champs de ris et d'innombrables.... monts-de-piété, qui lui rapportent de fabuleux bénéfices. Des centaines de serviteurs l'escortent et prévoient ses moindres désirs.

Li-Hung-Chang peut dépenser deux cent cinquante mille francs par jour.

Affaire Nick Kramer remise de nouveau.

Nicholas Kramer, l'assassin de Mme Mary Cooney devait comparaître hier matin, à la cour du juge Ferguson, mais son avocat, M. James Dowling, a obtenu du juge le renvoi de l'affaire, prétendant que son client est atteint d'aliénation mentale. Le juge nommera prochainement une commission d'aliénistes pour s'assurer de l'état des facultés mentales du prévenu.

Maurice J. Hart.

L'avocat de M. Maurice J. Hart, a présenté, hier matin, au juge Ferguson une pétition lui demandant de permettre à son client de rester absent de la ville jusqu'au 15 de ce mois. M. Hart, a-t-il ajouté, est à New York dans le moment, où le retiennent ses intérêts. Le magistrat a accédé à la prière.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal, 2me district

Nov 92—1 an—mar. ieu. dim

AFFAIRE BUTLER.

Mercuriale du juge Ferguson Grand Juri.

La loi interdit toute perception d'honoraires par l'Avocat de District dans les cas de "non lieu."

Avis conforme de l'Avocat-général.—Il est appelé devant le Grand Juri.

L'avocat général devant le Grand Juri.

Les nouvelles poursuites.

Il était plus de onze heures, quand, hier matin, le juge Ferguson est entré dans la salle et a ouvert la séance. Il y a trouvé le juge Moise de la Section A et les deux juges de Cour de District. Le grand juri au grand complet était en place et l'attendait.

Messieurs, a dit le juge Ferguson, s'adressant au Grand Juri, vous m'avez par écrit demandé des éclaircissements sur la question suivante: L'avocat de district a-t-il, oui ou non, le droit de percevoir des honoraires dans les cas de nolle prosequi.

Voici sur ce sujet le texte de la loi:

L'article 134 de la Constitution de 1879, qui nous régit, dit:

"L'Avocat de District de la Nouvelle-Orléans, élu au même titre, de la même façon et pour le même temps que les Avocats de District des autres paroisses reçoit un salaire annuel de $1000 et, de plus, tels et tels honoraires qui lui sont alloués par la loi; mais aucun honoraire ne lui est alloué dans les affaires criminelles qu'en cas de condamnation.

En 1850, la Législature a voté une loi fixant de la façon suivante les honoraires et les droits de l'avocat de district pour la paroisse d'Orléans et la ville de la Nouvelle-Orléans, et rappelant toute autre loi qui lui était contraire.

En dehors du salaire annuel de $1,000 qui lui est accordé par la Constitution, l'avocat de district de la paroisse d'Orléans et de la ville de la Nouvelle-Orléans, a droit pour toute condamnation à une amende de $5 et plus, à $5.

Pour toute condamnation à un emprisonnement dans la prison de paroisse $5.

Pour toute condamnation au pénitencier pour une durée moindre que celle de la vie, $15.

Pour toute condamnation au pénitencier à perpétuité, $20.

Pour toute condamnation à mort, $25.

Sur toute somme perçue légalement sur toute obligation à laquelle il n'a pas été fait honneur, 20 pour cent.

La Constitution de 1879, dit positivement, comme le répète la loi de 1890, que l'avocat de District n'a droit à aucun honoraire, excepté en cas de condamnation, et après l'exécution de la sentence, avec ou sans appel.

Les réclamations de l'avocat de district se basent sur la section 990 des Statuts révisés de 1870, qui dit que, en cas d'assaut et batterie et de simple délit, la paroisse n'a aucun frais à sa charge; ils sont payés par les parties en compromis. L'avocat de district peut alors enregistrer un "nolle prosequi."

Cette section ne se contente pas de déclarer que les parties en compromis paieront les frais; elle fixe la somme pour le commis, pour le shérif, pour les témoins, pour les autres menus frais; mais il n'est nulle part question des honoraires de l'avocat de district. Pour que celui-ci put les percevoir, il faudrait qu'un préalable, la cour les lui eut accordés et qu'elle les eut fixés, en vertu de la dite section. Or la section est muette à cet égard. Le juge ne peut donc rien allouer. On doit même ajouter qu'une loi de 1884 a abolli les honoraires, en ce qui concerne les commis et le shérif et que, depuis lors, les commis ainsi que le shérif ne touchent que le salaire fixe qui leur est alloué par la Constitution de 1879.

L'avocat de District a beau invoquer l'usage, l'habitude prise par ses prédécesseurs et acceptée par le public. Rien ne prévaut contre un texte formel de loi qui interdit toute perception d'honoraire, excepté en cas de condamnation et après exécution de la sentence.

Il a beau dire que la législature a bien déclaré qu'il ne pouvait toucher d'honoraires en tels et tels cas, mais qu'elle ne lui a pas défendu d'en percevoir en cas d'assaut et batterie, alors qu'il a prononcé le "non lieu." Cette prétention est incontestable devant les termes exprès de la loi, qui lui alloue $1,000 de salaire, ainsi que tels et tels honoraires déterminés, et rien de plus. Il ne peut subsister aucun doute à cet égard.

Ajoutons enfin, que le Code Civil, Art. 13 dit que toutes les fois que le texte de la loi est clair et ne laisse place à aucun doute, il faut s'en tenir à la lettre et ne pas lui donner des interprétations fantaisistes auxquelles elle n'a pas songé. C'est la règle qui a toujours guidé la Cour Suprême non seulement de l'Etat, mais des Etats-Unis.

En terminant, le juge Ferguson déclare qu'il n'y a pas lieu à interpréter la loi comme le fait l'avocat de district, et que celui-ci n'a pas le droit de percevoir d'honoraires dans les cas de "non lieu."

OPINION DE L'AVOCAT GÉNÉRAL CUNNINGHAM.

L'avocat général n'assistait pas à la séance d'hier, au moins à la mercuriale du juge Ferguson; mais il allait être appelé presqu'immédiatement après par le grand juri.

Il était prêt à prendre la direction des affaires de l'avocat de district. Il y est autorisé par la loi, non seulement à la requête du gouverneur, mais même spontanément.

Quant à la question des honoraires de l'avocat de district dans les cas de "non lieu," il adéclaré que la loi s'oppose à ce que ce dernier les touche.

Son argumentation, du reste, est la même que celle du juge Ferguson.

Depuis 1880, toute perception d'honoraires par l'Avocat de District, en cas de Non Lieu peut être qualifiée d'extortion dans l'exercice de ses fonctions. Si même il s'agit d'un cas de félonie, elle peut être qualifiée de complicité, de compromission avec la félonie "compromising a Felony".

L'AVOCAT GÉNÉRAL DEVANT LE GRAND JURI.

A 1 heure de l'après-midi, deux jurés quittaient la salle et allaient inviter M. Cunningham à se rendre à la cour pour s'entendre avec le grand juri qui s'est ensuite ajourné à 7 heures et demie du soir.

A l'heure dite, l'avocat général se présentait devant le grand juri avec lequel il est resté deux heures en conférence; puis il s'est absenté, un instant, et est revenu bientôt après, accompagné de M. Butler. Nous ignorons ce qui s'est passé dans cette nouvelle conférence qui est restée secrète.

POURSUITES.

Hier, dans l'après-midi, le grand juri a rentré de trois nouvelles mises en accusation par le Grand Juri. Voici les noms des deux premiers qui ont été arrêtés:

Le premier est Mortimer Stamps, couleur, arrêté pour meurtre d'une femme avec laquelle il vivait depuis quelque temps.

Le second s'appelle J. Collins, accusé de vol à main armée.

Nous ne connaissons pas le nom du troisième; il est accusé de complicité avec J. Collins.

LE JUGE MOISE.

Nous avons dit plus haut que le juge Moise se trouvait à la Cour du

Le meilleur de toutes les Poudres-Levain.—Dernier rapport du Gouv. des E. U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

FEUILLETON.

No 133 Commencé le 30 avril 1895.

MIRACLE D'AMOUR.

GRAND ROMAN

PAR PIERRE SALES.

QUATRIÈME PARTIE.

XI

LA DIPLOMATIE DU COMTE VALADIN.

(Suite.)

Cette assurance de Sosthène et le perpétuel mélange qui faisait de leurs deux existences calmèrent si bien les appréhensions de la comtesse que, durant le reste de la soirée, elle s'abandonna sans contrainte aux rêves, aux plans que lui exposait son neveu.

Pour lui, tout s'arrangerait en quelques mois, peut-être en quelques semaines.

Tout lui avait si parfaitement réussi jusqu'alors qu'il ne voulait pas supposer que la victoire l'abandonnât tout à coup.

Tout d'abord, l'affaire de Michel était réglée.

Demain, il repartait pour Paris, après-demain il passerait certainement la soirée chez la baronne de Marlettes; et, cette fois, plus rien ne viendrait l'arracher aux griffes de la jolie fille.

Il recommandait qu'on ne tentât rien contre les d'Auseraie!

Eh bien! Sosthène ne désirait-il pas pardessus tout l'apaisement avec eux?

S'il différait avec son cousin, ce n'était que sur les moyens à employer.

—Et.... vraiment, interrogea la comtesse, votre démarche d'aujourd'hui n'a pas paru une chose.... trop extraordinaire aux d'Auseraie?

Sosthène eut son petit sourire dédaigneux.

—Chère tante, malgré tout leur orgueil, ce sont de bonnes gens, au fond; et, en ce moment, ils ont l'âme tant attendrie par leur réconciliation avec Mme Jean Raucourt; et ils ont pris mes moindres paroles pour argent comptant. Et, le jour où je les réconcilierai avec mon oncle, leur cœur débordera de reconnaissance pour moi. De là à m'accepter dans leur famille!....

—Oui, cela, je l'admets, enfant; mais je ne puis croire que votre oncle....

—Le comte, ma tante, est un malade; ne l'oubliez pas. Il a éprouvé un mieux considérable en arrivant ici; mais, avec son intraitable caractère, il en a abusé tout de suite, et ce mieux va être sa condamnation, car votre mari a donné trop de mouvement à son sang, à sa bile pour que cela n'aboutisse pas à une nouvelle crise. Et que pourra-t-il faire quand la douleur le retiendra dans son lit? Se laissera-t-il encore aller à son exaspération contre nous, lorsque la mort frappera de nouveau à sa porte?.... Allons donc! Il redeviendra très vite un très petit enfant; et il aura peur de vous, peur d'être abandonné. Il sera à nous comme par le passé.

Malgré cette magnifique assurance, Sosthène était si désireux de savoir ce que son oncle pouvait faire, pouvait écrire, en ce moment même, que lorsqu'il eut dit adieu à sa tante, il monta dans les combles du château et grimpa dans une tourelle d'angle d'où l'on avait vue sur les fenêtres du comte.

Il ne l'aperçut, d'abord, que vaguement, courbé sur sa table et ayant l'air de tenir une plume, mais bougeant rarement la main, comme un homme qui réfléchit entre chaque mot.

Il redescendit, prit une lorgnette de courses, remonta à son observatoire.

Et alors, il distingua fort nettement du papier, avec une vignette ronde à gauche: du papier timbré.

—Le bandit, grogna-t-il, il refait bien son testament.

En ce moment, le comte s'était mis à écrire couramment; mais, après quelques lignes, il repoussait le papier timbré et, prenant dans une enveloppe que, même à distance, Sosthène put juger délabrée, une feuille de papier ordinaire, format d'une simple lettre, il l'examina très attentivement, en promenant son doigt de gauche à droite.

—Il se relit....on lit quelque chose d'ancien, prononça Sosthène avec une soudaine inquiétude, oui.... d'ancien....de très ancien....

Le comte était arrivé au bas de la première page et retournait la lettre avec beaucoup de précaution, comme ayant peur de la déchirer.

Et quand il eut termin